

*L'Adresse—M<sup>me</sup> Sauvé*

Car si notre devoir se situe clairement dans cette enceinte, il est aussi très grand auprès de la population, dans la fonction qui nous incombe de ménager des contacts avec ceux qui nous ont élus, de les consulter sur la façon dont ils voudraient nous voir gouverner les affaires de l'État et dans le devoir que nous avons de leur communiquer ce qui se passe ici à la Chambre des communes, parce que ce que nous faisons ici, ce n'est pas pour nous, mais pour eux que nous le faisons.

Le député, le parlementaire a d'autant plus d'efficacité à la Chambre des communes qu'il a l'occasion de temps à autre de retourner auprès de ceux qui l'ont mandaté pour tâcher de comprendre quelle est l'évolution de leurs aspirations.

A titre de nouveau parlementaire, je dois avouer que chaque fois que j'ai eu l'occasion de me retrouver auprès de la population, lorsque j'ai accepté l'invitation d'adresser la parole à certains groupes, je suis toujours revenue de ces expériences infiniment enrichie, renouvelée, car il est bien entendu qu'un politicien se renouvelle uniquement à la source de son mandat. La source de son mandat, ce sont les électeurs. Il a le devoir, il a la responsabilité de maintenir le contact avec les électeurs.

La situation du gouvernement minoritaire, surtout la situation qui a été fabriquée par l'opposition nous a certainement empêchés d'assumer cette part de notre responsabilité. Car ce n'est pas comme on aime à le dire en siégeant dans les banquettes de l'opposition que l'on se renouvelle, que l'on se retrouve, que l'on se refait politiquement. La chose est évidente, après une session comme celle-ci, lorsqu'on constate que les partis d'opposition n'ont pas réussi, puisqu'ils seraient, selon ce qu'on en dit, dans la meilleure situation possible pour se renouveler ils n'ont pas réussi à nous suggérer des mesures cohérentes pour faire face aux problèmes qui nous confrontent.

Mais c'est parce que, malgré les difficultés, nous avons gardé l'initiative de gouvernement que nous avons encore le droit, au cours de cette 2<sup>e</sup> session, de continuer à gouverner.

Je traiterai très brièvement, monsieur le président, d'un autre aspect de ce jeu de l'opposition, savoir celui des vacances parlementaires. Je ne connais pas de Parlement au monde qui siège aussi longtemps que le nôtre. L'opposition, dans les circonstances que nous connaissons, a profité de notre situation minoritaire pour rendre notre métier encore plus difficile à exercer. Sans se soucier des congés scolaires par exemple, elle a poursuivi des débats stériles pour tenter de briser le moral des députés qui voyaient filer les jours, sans pouvoir se relayer, comme le faisaient les honorables députés de l'opposition, sans pouvoir se relayer, afin de passer quelque temps avec leur famille.

Chez nous surtout, au Canada, où le pays représente un défi géographique d'une grande envergure, on devrait pouvoir s'entendre pour permettre à ceux d'entre nous qui vivent aux deux extrémités du pays de remplir un peu leurs obligations familiales. Les enfants de ces députés ont des droits comme ceux des autres, et je suis certaine que le Parlement voudrait assurer cette réalité s'il ne se heurtait pas au jeu pervers des députés de l'opposition.

J'ai vu des députés sacrifier des vacances qu'ils avaient planifiées avec leur famille et j'en entends encore un qui disait lors d'une réunion:

[Traduction]

C'est très important pour moi mais je les sacrifierais parce que je sais que le gouvernement a toujours la volonté de gouverner.

[M<sup>me</sup> Sauvé.]

[Français]

Néanmoins, monsieur le président, ce sont des situations sur lesquelles nous devrions nous entendre pour qu'au moins ce métier, qui est un grand métier, il soit possible de l'exercer dans des conditions un peu meilleures. J'espère que l'opposition a touché les limites de cette stratégie de cache-cache et que durant cette deuxième session elle fera de la Chambre un lieu de travail plutôt qu'un piège pour rattraper le pouvoir.

Ici, on discute des projets de loi, mais on en discute bien seulement en se référant à ce que pense la population. Et pour pouvoir s'y référer, il faut de temps à autre se trouver parmi elle.

Mon propos principal, monsieur le président, est évidemment d'entretenir mes collègues de la partie du discours du trône qui touche à mon ministère, et, avec votre permission, je passerai maintenant aux affaires du ministère d'État aux Sciences et à la Technologie et plus précisément à l'intention exprimée dans le discours du trône de renforcer le mandat de ce ministère.

Le fondement du libéralisme a toujours été le fait de se placer dans la trajectoire de l'histoire et de favoriser une convergence adaptée aux circonstances des forces naturelles de la société pour le progrès de l'humanité. Dans cette optique, une des forces majeures et une influence prépondérante de l'évolution depuis la dernière guerre fut l'activité scientifique.

● (1630)

La conscience de l'impact des sciences et de la technologie sur l'évolution nous a amenés, et nous ne sommes pas le seul pays, depuis une dizaine d'années, à examiner à nouveau ce secteur de dépenses gouvernementales. Ici même, au Canada, de nombreuses études ont été entreprises sur ce problème. Il s'agit entre autres de la Commission Glassco, dont ce n'était pas le mandat fixé mais qui s'était néanmoins penchée sur ce problème, du rapport Mackenzie, du rapport Gendron et, plus récemment, de l'enquête sénatoriale sur la politique scientifique présidée par l'honorable sénateur Maurice Lamontagne. L'OCDE a également entrepris des études afin d'étudier l'impact des sciences et de la technologie sur l'évolution. C'est peut-être les résultats ou l'impact des grands programmes de recherche scientifique des grands pays industriels qui ont attiré l'attention sur ce secteur de dépenses gouvernementales.

A la suite du succès de ces programmes scientifiques que l'on a appelés «Big Science», plusieurs pays ont institué, comme nous d'ailleurs, des ministères dont la fonction est de coordonner les efforts de recherche à l'intérieur du pays et de faire concourir ces efforts aux objectifs nationaux. A cet égard, il faut féliciter l'honorable sénateur Lamontagne d'avoir mené son enquête avec autant de vigueur, malgré de nombreuses critiques à certains moments, car on comprenait très peu ce qu'il tentait de faire dans certains milieux, et d'avoir voulu faire comprendre par cette enquête publique, à toute la population, quelle était l'importance de l'activité scientifique. Le rapport de l'honorable sénateur Lamontagne représente six années d'auditions au cours desquelles des groupes intéressés à ce secteur d'activités ont présenté des mémoires, ont exprimé des opinions. L'honorable sénateur a publié plusieurs volumes où il nous a donné une analyse exhaustive de l'état des sciences et de la technologie au Canada, où il nous a permis aussi de faire des comparaisons avec d'autres pays, car il était assez difficile de savoir objectivement si, sans avoir d'éléments de comparaison, ce que nous